

Formation historique et géographique

2^e ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



DOSSIER DE L'ENSEIGNANT

SOMMAIRE

LES ÉVALUATIONS EXTERNES NON CERTIFICATIVES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	5
LES ÉTAPES CLÉS D'UNE ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE	7
Conception de l'épreuve	7
Passation dans les établissements scolaires	7
Correction et encodage des résultats	7
Analyse des résultats	7
Résultats et commentaires	8
Pistes didactiques	8
Évaluation du dispositif	8
LES ÉPREUVES DE 2012	9
Contenu des épreuves	9
Compétences évaluées	10
Questions et réponses de formats différents	12
Calendrier des épreuves de 2012	12
Consignes de passation	12
Modalités de correction	14
1. Guide de codage : 2 ^e commune et complémentaire	15
2. Guide de codage : 2 ^e différenciée	19
CONTACTS UTILES	22

Ce document applique les modifications orthographiques de 1990.

ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve a été élaborée par un groupe de travail composé de :

Charlotte ALEXANDRE, attachée au Service général du Pilotage du système éducatif ;
Florent CHENU, chercheur au Service d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement de l'ULg ;
Jean-Pol COUPAIN, inspecteur ;
Valérie DENYS, enseignante ;
Marc DEPREZ, conseiller pédagogique ;
Catherine DERAMÉE, inspectrice ;
Hedwige D'HOINE, enseignante ;
Vincent DINJAR, conseiller pédagogique ;
Nathalie DUCHENE, enseignante ;
Salvatore GATTUSO, conseiller pédagogique ;
Pascale GENOT, inspectrice ;
Paul GERARD, inspecteur ;
Michèle LEJONG, chercheuse au Service d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement de l'ULg ;
Béatrice MASSINON, conseillère pédagogique ;
Olivier TREZEGNIES, enseignant ;
Marjorie VAN HERP, enseignante ;
Marc VAN LOO, enseignant ;
Claire VAN OVERSTRAETEN, conseillère pédagogique.

LES ÉVALUATIONS EXTERNES NON CERTIFICATIVES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Chaque année, tous les élèves de 2^e et de 5^e années de l'enseignement primaire ainsi que les élèves de 2^e et de 3^e, 4^e ou 5^e années de l'enseignement secondaire participent à une évaluation externe non certificative portant successivement sur la lecture/production d'écrit, les mathématiques et les sciences/histoire-géographie.

Chaque année, environ 200 000 élèves sont concernés par ce dispositif.

Pour les élèves fréquentant l'enseignement spécialisé, la participation à l'épreuve est laissée à l'appréciation de chaque conseil de classe en fonction du niveau d'apprentissage atteint par chacun des élèves.

	2007-2008	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
S6					
S5			Lecture		
S4				Mathématiques	
S3					Sciences
S2	Mathématiques	Sciences Histoire-Géo	Lecture Production d'écrit	Mathématiques	Histoire-Géo
S1					
<hr/>					
P6					
P5	Mathématiques	Sciences Histoire-Géo	Lecture Production d'écrit	Mathématiques	Histoire-Géo
P4					
P3					
P2	Mathématiques	Sciences Histoire-Géo	Lecture Production d'écrit	Mathématiques	Histoire-Géo
P1					

Les évaluations externes non certificatives contribuent à réguler notre enseignement en mesurant le niveau de maîtrise des acquis atteint par l'ensemble des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles informent les équipes éducatives sur le niveau d'avancement des élèves et permettent de diagnostiquer les difficultés rencontrées afin de proposer des pistes d'actions pédagogiques.

Étant donné qu'il s'agit d'évaluations externes non certificatives, les résultats obtenus par les élèves à ces évaluations ne peuvent en aucun cas sanctionner leur parcours scolaire.

Les membres de l'inspection, de même que les conseillers pédagogiques, peuvent apporter leur appui aux équipes éducatives dans l'analyse et l'exploitation des résultats des évaluations externes.

Cette exploitation consiste notamment à construire et mettre en œuvre des stratégies pédagogiques et organisationnelles susceptibles d'améliorer les résultats.

Les épreuves des années précédentes sont disponibles sur le site
www.enseignement.be/evaluationsexternes

LES ÉTAPES CLÉS D'UNE ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE

CONCEPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve à laquelle vous participez a été élaborée par un groupe de travail composé de différents acteurs du monde éducatif. Ce groupe de travail choisit les compétences à évaluer dans la discipline concernée et rédige l'épreuve en tenant compte des contraintes organisationnelles qu'engendre une évaluation à large échelle (durée de passation, cohérence et clarté des corrections, ...).

Avant la passation, chaque épreuve a été prétestée afin d'en assurer la pertinence.

PASSATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les modalités de passation que les directions et les enseignants doivent respecter précisent le calendrier, les durées des différentes parties d'épreuves, les consignes à donner aux élèves, ...

CORRECTION ET ENCODAGE DES RÉSULTATS

Les modalités de correction des items ont été élaborées parallèlement à leur conception de manière à réduire au maximum les biais de subjectivité dans la correction.

Les codes correspondant aux réponses des élèves seront soigneusement compilés dans la grille informatique disponible sur le site :
www.enseignement.be/evaluationsexternes

ANALYSE DES RÉSULTATS

La grille informatique apporte des informations globales relatives à la classe. Elle permet notamment d'obtenir la proportion des élèves de la classe qui ont réussi chaque item et de repérer ainsi les items et les groupes d'items les mieux réussis par les élèves, le score global et les différents sous-scores de l'épreuve. Elle vous apportera aussi des informations plus spécifiques par élève : nombre d'abstentions, nombre d'erreurs, score total, sous-scores, ...

Comme le stipule le décret du 2 juin 2006, les résultats ne peuvent en aucun cas servir à un classement entre élèves ou entre écoles, ni à aucune autre forme de publicité. Par ailleurs, les membres du personnel, les Pouvoirs Organisateurs, les inspecteurs et les conseillers pédagogiques qui ont connaissance des résultats obtenus à l'évaluation externe non certificative sont tenus à cet égard par le secret professionnel. En cas d'infraction, l'article 458 du Code pénal est d'application.

RÉSULTATS ET COMMENTAIRES

Les résultats de l'échantillon représentatif de l'ensemble des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont publiés dans le document *Résultats et commentaires*. Ce document permet aux enseignants de situer les résultats de leurs élèves par rapport au niveau moyen des élèves de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou de les comparer à ceux des écoles ayant un profil similaire. Les enseignants peuvent donc relativiser les résultats de leurs élèves mais également discerner leurs difficultés et leurs forces. Les inspecteurs et les conseillers pédagogiques ont accès aux résultats des établissements dans lesquels ils exercent leurs fonctions. Ils sont invités à apporter leur appui dans l'analyse de ces résultats.

PISTES DIDACTIQUES

Sur la base des constats issus de l'analyse des résultats de l'échantillon représentatif, des activités pédagogiques sont proposées par le groupe de travail et publiées dans le document *Pistes didactiques*. Ces pistes envisagent des actions concrètes et/ou des démarches d'apprentissage qui visent à améliorer la maîtrise des compétences ciblées par l'évaluation.

ÉVALUATION DU DISPOSITIF

Après chaque évaluation externe, les chefs d'établissements et les enseignants sont invités à faire part de leurs avis, suggestions et commentaires par le biais de questionnaires. Ceux-ci sont traités de façon anonyme et visent à améliorer le dispositif dans son ensemble.

LES ÉPREUVES DE 2012

CONTENU DES ÉPREUVES

Cette année, les épreuves de 2^e primaire, 5^e primaire et 2^e secondaire portent sur la formation historique et géographique.

L'épreuve de 2^e secondaire est structurée en deux parties distinctes de 50 minutes chacune. La première partie est relative à la formation historique, la seconde concerne la formation géographique.

Afin de contextualiser l'épreuve, la ville de Tournai a été choisie par les membres du groupe comme thème commun aux deux disciplines évaluées. Des choix ont été opérés en vue de permettre un diagnostic de différents savoirs et savoir-faire tels que définis dans les *Socles de compétences*.

Chaque compétence sélectionnée est appréhendée au moyen de plusieurs items, de niveaux de complexité différents et de formats variés.

L'épreuve a été réalisée en tenant compte du moment de passation (novembre) et des matières abordées dans les différents réseaux de l'enseignement à ce moment du degré.

- Les questions de l'épreuve destinée aux élèves de deuxième année **commune et complémentaire** tiennent compte des contenus généralement développés dans le courant de la **troisième étape** du continuum pédagogique (les deux premières années de l'enseignement secondaire).
- Les questions de l'épreuve destinée aux élèves de deuxième année **différenciée** tiennent compte des contenus généralement développés dans le courant de la **deuxième étape** du continuum pédagogique (de la troisième année à la sixième année primaire).

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

1. ÉPREUVE DESTINÉE AUX ÉLÈVES DE 2^e ANNÉE COMMUNE ET COMPLÉMENTAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les compétences évaluées dans cette épreuve et les items correspondants sont présentés dans les tableaux ci-après.

SAVOIR-FAIRE COMMUNS EN HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE		
Compétence	Nombre d'items	Item
Définir l'objet de sa recherche.	5	21 - 25
Exploiter l'information et en vérifier la pertinence en fonction de la recherche entreprise.	8	47 - 54
Rechercher de l'information.	6	81 - 86
TOTAL	19	

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE SPÉCIFIQUES À LA FORMATION HISTORIQUE		
Compétence	Nombre d'items	Item
Utiliser des repères de temps et des représentations du temps.	20	1 - 20
Exploiter des sources historiques (distinguer, classer, interpréter).	21	26 - 46
TOTAL	41	

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE SPÉCIFIQUES À LA FORMATION GÉOGRAPHIQUE		
Compétence	Nombre d'items	Item
Utiliser des repères spatiaux et des représentations spatiales pour situer des faits dans l'espace.	6	55 - 60
L'organisation de l'espace : <ul style="list-style-type: none">• caractériser ses fonctions ;• caractériser sa dynamique.	20	61 - 80
TOTAL	26	

1. ÉPREUVE DESTINÉE AUX ÉLÈVES DE 2^e ANNÉE DIFFÉRENCIÉE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les compétences évaluées dans cette épreuve et les items correspondants sont présentés dans les tableaux ci-après.

SAVOIR-FAIRE COMMUNS EN HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE		
Compétence	Nombre d'items	Item
Rechercher de l'information.	3	65 - 67
TOTAL	3	

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE SPÉCIFIQUES À LA FORMATION HISTORIQUE		
Compétence	Nombre d'items	Item
Utiliser des repères de temps et des représentations du temps.	17	1 - 17
Exploiter l'information et en vérifier la pertinence en fonction de la recherche entreprise (distinguer, interpréter, comparer des sources historiques).	21	18 - 38
TOTAL	38	

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE SPÉCIFIQUES À LA FORMATION GÉOGRAPHIQUE		
Compétence	Nombre d'items	Item
Utiliser des repères spatiaux et des représentations spatiales pour situer des faits dans l'espace.	10	39 - 44 56 62 - 64
L'organisation de l'espace : <ul style="list-style-type: none">• caractériser ses fonctions ;• caractériser sa dynamique.	16	45 - 55 57 - 61
TOTAL	26	

QUESTIONS ET RÉPONSES DE FORMATS DIFFÉRENTS

Au-delà des compétences proprement dites, le groupe de travail a conçu l'épreuve en étant attentif aux formats des réponses à apporter aux questions proposées.

Les formats de questions envisagés sont les suivants :

- question à choix multiples ou apparentée ;
- question ouverte à réponse brève.

La très grande majorité des items de l'épreuve se présente sous la forme de questions à choix multiples et à réponses brèves. Ceci ne signifie pas que les démarches sollicitées ne peuvent être complexes. Ce type de questions permet une correction harmonisée pour tous. Par ailleurs, les questions s'appliquent à des supports de différents types : photographies, plans, cartes, lecture et utilisation de tableaux à double entrée, etc.

CALENDRIER DE L'ÉPREUVE DE 2012

Cette année, l'épreuve externe non certificative se déroulera entre le 12 et le 16 novembre 2012.

En 2^e année secondaire commune et complémentaire et en 2^e année secondaire différenciée deux périodes de 50 minutes de test sont programmées.

	PARTIE 1 Histoire 1 période 50 min	PARTIE 2 Géographie 1 période 50 min
2 ^e année commune et complémentaire	Questions 1 à 12	Questions 13 à 17
2 ^e année différenciée	Questions 1 à 7	Questions 8 à 14

CONSIGNES DE PASSATION

Il est légitime que chaque enseignant ait le souci de respecter les différences entre ses élèves. Toutefois, pour que la validité de l'épreuve soit assurée, il est impératif que la passation se déroule dans les mêmes conditions pour toutes les classes. Les consignes de passation permettent de garantir la pertinence des informations recueillies par ces évaluations.

Nous conseillons à toute personne chargée de la passation de lire préalablement l'intégralité de l'épreuve.

Même si les élèves passent l'épreuve en compagnie de leur enseignant attitré, la présentation du carnet ne leur est peut-être pas familière ; il semble opportun de les informer et de les rassurer quant à cette passation.

Quelques jours avant le début de l'évaluation, décrivez-leur ce qu'est une évaluation externe non certificative en leur expliquant, par exemple, que :

- tous les élèves de leur année, de toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (environ 50 000 élèves pour une même année) participent à ce test durant la même semaine ;
- cette épreuve n'aura aucune conséquence sur leur parcours scolaire, mais il est toutefois important d'effectuer le travail le plus sérieusement possible car elle a pour objectif de cerner les difficultés des élèves afin d'y trouver des solutions.

Aucun document ne sera remis aux élèves avant la passation. Le carnet et le portefeuille de documents de chaque élève seront repris en fin de séance et redistribués lors de la suivante pour poursuivre l'épreuve.

Le premier jour de la passation, il est demandé aux élèves de compléter le cadre de la couverture du carnet : nom, prénom, classe, numéro d'ordre et école. Il s'avère utile de vérifier ces informations lors de la reprise des documents et en particulier le numéro d'ordre, qui devra également figurer dans la grille de correction.

Avant chaque séance, l'enseignant repère avec les élèves les pages relatives à la partie considérée. Lors de cette découverte, il est utile de leur expliquer que les séries de cases carrées en marge des questions seront utilisées pour la correction et qu'ils ne doivent pas s'en préoccuper.

Le carnet de l'élève a été conçu de façon à ce que chacun puisse travailler seul. En principe, les élèves n'ont donc pas besoin d'explications supplémentaires.

CONSIGNES SPÉCIFIQUES À L'ÉPREUVE DE 2^e ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- Rappeler aux élèves de lire attentivement les consignes.
- Pour les élèves de 2^e année différenciée, signaler que l'étiquette (présentée en début de chaque partie) indique la page du portefeuille de documents à utiliser. Lorsqu'il est nécessaire de consulter plusieurs documents pour répondre à une question cela est signalé dans la consigne.
- Pour la partie relative à la formation historique, les élèves de 2^e année différenciée disposeront de crayons de couleur (bleu, rouge, vert).
- Pour la partie relative à la formation géographique, tous les élèves disposeront d'une règle graduée. L'utilisation de la calculatrice n'est pas nécessaire.
- L'utilisation de dictionnaires, d'atlas, d'encyclopédies, ou d'autres référentiels est strictement interdite.
- Aucune feuille de brouillon n'est autorisée pour la réalisation de l'épreuve.

MODALITÉS DE CORRECTION

Les corrections seront effectuées collectivement par tous les professeurs concernés par ces évaluations, sous la responsabilité du chef d'établissement. Elles devront être clôturées pour le vendredi 23 novembre 2012 au plus tard.

Ces corrections se feront dans le respect du guide de codage que vous trouverez dans les pages suivantes.

Pour toutes questions relatives aux corrections du test, vous pourrez contacter :

- au Service général du Pilotage du Système éducatif, Noëlle Mahy : 02 / 690 82 11 ;
- au Service d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement de l'ULg, Florent Chenu : 04 / 366 36 65.

Les guides de correction sont présentés sous forme de tableaux dans les pages qui suivent. Ils fournissent un ensemble de critères standardisés pour juger de la qualité des réponses obtenues. Vous indiquerez directement dans le carnet de l'élève un code pour chaque item dans les cases numérotées.

Encodage des résultats

Une fois les épreuves codées dans les carnets des élèves, les codes devront être retranscrits dans les grilles d'encodage prévues et fournies par le Service général du Pilotage sur le site :

www.enseignement.be/evaluationsexternes

UNE GRILLE PAR CLASSE

La grille est conçue pour calculer automatiquement les résultats par item, par sous-score pour chacun des élèves et pour l'ensemble de la classe. Les élèves y seront répertoriés selon le numéro d'ordre qui leur aura été attribué au moment de la passation.

Échantillon destiné à l'analyse des résultats

Les écoles dont des classes ont été sélectionnées pour composer l'échantillon en seront informées après la passation. Seuls les résultats de ces classes devront être renvoyés au Service général du Pilotage du système éducatif. Afin d'affiner l'analyse des résultats, les enseignants et les élèves de ces classes recevront un questionnaire de contexte qu'ils complèteront.

Il est primordial de veiller à ce que chaque élève conserve le même numéro d'ordre pour toutes les parties de l'épreuve et pour le questionnaire de contexte.

Quelques situations particulières :

- un élève a été absent à une partie ou à l'ensemble de l'épreuve : notez le code « a » dans les cases correspondant à tous les items non résolus suite à cette absence ;
- un élève mentionne plusieurs réponses pour un même item (il coche plus de cases que prévu) : la réponse est considérée comme incorrecte et reçoit le code « 0 » ;

- un élève ne respecte pas parfaitement la consigne (par exemple, il entoure sa réponse au lieu de la cocher, il n'indique pas la réponse à l'endroit prévu...) : s'il est possible de comprendre la réponse de l'élève, elle doit être codée sans tenir compte de ce paramètre ;
- **en cas de doute sur l'attribution d'un code plutôt qu'un autre : l'enseignant cherche autant que possible à déterminer si la réponse peut être équivalente à celle fournie dans la grille de codage. L'organisation mise en place pour les corrections peut aussi permettre de résoudre collectivement ces hésitations.**

GUIDE DE CODAGE DES ITEMS : 2^e COMMUNE ET COMPLÉMENTAIRE

	Code
Absence de l'élève	a
Réponse correcte et complète	1
Réponse incorrecte ou incomplète ou plus de réponses qu'attendu	0
Absence de réponse	9

PARTIE 1 : FORMATION HISTORIQUE

Question	Item	Réponse acceptée
1	1	L'Antiquité
	2	Le Moyen Âge
	3	Les Temps modernes
	4	L'époque contemporaine OU la période contemporaine OU les temps contemporains
2	5	La chute de Rome OU la chute de l'Empire romain OU la chute de l'Empire romain d'Occident
	6	La découverte de l'Amérique OU l'invention de l'imprimerie OU la prise de Constantinople OU la chute de l'Empire romain d'Orient
	7	La Révolution française OU la prise de la Bastille
3	8	L'Antiquité
	9	Le Moyen Âge
	10	L'époque contemporaine OU la période contemporaine OU les temps contemporains
	11	Le Moyen Âge
	12	L'époque contemporaine OU la période contemporaine OU les temps contemporains
	13	L'Antiquité
	14	Le Moyen Âge
	15	Les Temps modernes

4	16	La lettre A est placée entre 1800 (compris) et 1900 (compris).
	17	La lettre B est placée entre 1200 (compris) et 1300 (compris).
	18	La lettre C est placée entre -100 (compris) et J.-C. (compris).
	19	La lettre D est placée entre 1300 (compris) et 1400 (compris).
	20	La lettre E est placée entre 400 (compris) et 500 (compris).
5	21	Le Moyen Âge OU les Temps modernes
	22	Une des deux réponses suivantes (différente de celle citée à l’item 21) : Le Moyen Âge OU les Temps modernes
	23	Ville - milieu urbain OU village – campagne - milieu rural
	24	Une des deux réponses suivantes (différente de celle citée à l’item 23) : Ville - milieu urbain OU village – campagne - milieu rural
	25	Proposition n° 4 : « si au Moyen Âge et aux Temps modernes, les villes et les campagnes vivaient isolées ou si des échanges existaient ».
6	26	Doc 1 : uniquement « réalisé par un historien »
	27	Doc 2 : uniquement « trace du passé »
	28	Doc 3 : uniquement « trace du passé » *
	29	Doc 4 : uniquement « trace du passé » *
	30	Doc 5 : uniquement « trace du passé »
	31	Doc 6 : uniquement « trace du passé »
	32	Doc 7 : uniquement « trace du passé »
	33	Doc 8 : uniquement « trace du passé »
7	34	Doc 1 : uniquement « document écrit »
	35	Doc 2 : « document sous forme schématique » ET/OU « document iconographique »
	36	Doc 3 : uniquement « document iconographique »
	37	Doc 4 : uniquement « document iconographique »
	38	Doc 5 : uniquement « document écrit »
	39	Doc 6 : uniquement « document iconographique »
	40	Doc 7 : uniquement « document iconographique »
	41	Doc 8 : uniquement « document écrit »
8	42	Doc 2 : uniquement « ville et campagne»
	43	Doc 3 : uniquement « ville et campagne»
	44	Doc 4 : uniquement « campagne»
	45	Doc 5 : « ville » OU « ville et campagne»
	46	Doc 8 : uniquement « ville et campagne»

* Une reproduction d'une trace du passé est considérée comme une trace du passé.

9 a	47	Attention les deux éléments doivent avoir un lien de sens (opposition). Une des possibilités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • maisons agglutinées, mitoyennes,... ET maisons séparées, isolées, 4 façades,... ; • habitat dense, regroupé,... ET habitat dispersé,... ; • façades étroites,... ET façades larges,... ; • rues étroites,... ET chemins, espace,... ; • pas de verdure,... ET verdure (forêt, champs, prairie),... ; • ville entourée de remparts,... ET espace ouvert,... ; • beaucoup de clochers, beaucoup d'églises... ET peu de clochers, peu d'églises,...
9 b	48	Pour la ville, un des éléments suivants est cité : commerce, marché OU artisanat OU nom de métier relevant de l'artisanat.
	49	Pour la campagne, un des éléments suivants : agriculture, production agricole OU élevage OU moulins OU champs.
10	50	Rempart ; mur OU porte sont cités avec deux des documents suivants : 1, 2, 3, 7.
11	51	Le commerce, les marchés OU l'approvisionnement sont cités pour une des deux situations avec un des documents suivants : 3, 5, 6, 7.
	52	La peste, l'épidémie OU l'idée de refuge est cité avec le document 8 pour une des deux situations.
12	53	Référence à la présence d'un mur OU d'un rempart
	54	Référence au commerce, marché, approvisionnement ET/OU à la situation d'épidémie de peste ET/OU l'idée de refuge.

PARTIE 2 : FORMATION GÉOGRAPHIQUE

Question	Item	Réponse acceptée
13	55	À l'ouest
	56	L'Escaut
	57	Du/de Hainaut
	58	De la France
	59	Wallonne/ en Wallonie
	60	Entre 65 et 80 km
14	61	Une des trois réponses suivantes est citée pour l'élément 1 : - Escaut OU cours d'eau OU fleuve - Chemin de fer, gare (ferroviaire),... - Autoroute, route,...
	62	Une des trois réponses suivantes est citée pour l'élément 2 (différente de celle citée à l'item 61) : - Escaut OU cours d'eau OU fleuve - Chemin de fer, gare (ferroviaire),... - Autoroute, route,...
	63	Une des trois réponses suivantes est citée pour l'élément 3 (différente de celles citées aux items 61 et 62) : - Escaut OU cours d'eau OU fleuve - Chemin de fer, gare (ferroviaire),... - Autoroute, route,...

15 a	64	Habitat - résidence OU commerce - consommation est cité pour une des deux fonctions.
	65	Une des deux réponses suivantes (différente de celle citée à l'item 64) : Habitat - résidence OU commerce - consommation
15 b	66	Oui
	67	Non
	68	Oui
	69	Oui
	70	Non
	71	Oui
	72	Non
	73	Non
16 a	74	Non
	75	Une des trois idées suivantes apparait dans la réponse : habitation (ex. : maison unifamiliale) OU nouveauté (ex. : nouveaux lotissements, constructions récentes) OU périphérie (ex. : à l'écart de la ville, en dehors) ET/OU espaces verts et périphérie.
	76	Une des trois idées suivantes apparait dans la réponse (différente de celle citée à l'item 75) : habitation (ex. : maison unifamiliale) OU nouveauté (ex. : nouveaux lotissements, constructions récentes) OU périphérie (ex. : à l'écart de la ville, en dehors) ET/OU espaces verts et périphérie.
16 a	77	Une des trois idées suivantes apparait dans la réponse (différente de celles citées aux items 75 et 76) : habitation (ex. : maison unifamiliale) OU nouveauté (ex. : nouveaux lotissements, constructions récentes) OU périphérie (ex. : à l'écart de la ville, en dehors) ET/OU espaces verts et périphérie.
	78	Périurbanisation OU rurbanisation OU lotissement OU étalement de la ville
16 b	79	Une des raisons suivantes est citée : la proximité des voies de communication (autoroute) OU le cadre de verdure et espaces verts (calme – moins pollué...) OU l'espace disponible (plus d'espace - trop peu d'espace en centre urbain) OU l'habitat (possibilité de construire une villa à quatre façades – grand jardin...).
	80	Une des raisons suivantes est citée (différente de celle citée à l'item 79) : la proximité des voies de communication (autoroute) OU le cadre de verdure et espaces verts (calme – moins pollué...) OU l'espace disponible (plus d'espace - trop peu d'espace en centre urbain) OU l'habitat (possibilité de construire une villa à quatre façades – grand jardin...).
16 c	81	14
17 a	82	14
17 b	83	Les documents indiquent que oui.
17 c	84	12
17 d	85	Aucun de ces documents
17 e	86	Les documents ne permettent pas de le dire.
17 f		

GUIDE DE CODAGE DES ITEMS : 2^e DIFFÉRENCIÉE

	Code
Absence de l'élève	a
Réponse correcte et complète	1
Réponse incorrecte ou incomplète ou plus de réponses qu'attendu	0
Absence de réponse	9

PARTIE 1 : FORMATION HISTORIQUE

Question	Item	Réponse acceptée
1	1	N°2
	2	N°4
	3	N°1
	4	N°3
2	5	N°1 : Antiquité
	6	N°2 : Antiquité
	7	N°3 : Moyen Âge
	8	N°4 : Époque contemporaine
	9	N°5 : Préhistoire
3	10	N°1 : Moyen Âge
	11	N°2 : Époque contemporaine
	12	N°3 : Époque contemporaine
	13	N°4 : Antiquité
	14	N°5 : Époque contemporaine
4 a	15	Ligne 1
4 b	16	Ligne 4
4 c	17	Ligne 2
5	18	Carte du 17 ^e siècle : l'Escaut est colorié en bleu.
	19	Carte du 17 ^e siècle : les remparts sont coloriés en rouge.
	20	Plan d'aujourd'hui : l'Escaut est colorié en bleu.
	21	Plan d'aujourd'hui : les remparts sont coloriés en vert.
	22	L'idée que les boulevards ont remplacé les remparts.

6 a	23	Lettre G
	24	Lettre A
	25	Lettre D
	26	Lettre F
	27	Lettre E
	28	Lettre B
6 b	29	Lettre B
	30	Lettre F
	31	Lettre C
	32	Lettre D
	33	Lettre G
	34	Lettre E
7 a	35	Beaucoup d'habitants OU beaucoup de maisons OU beaucoup de clochers OU absence de verdure OU présence d'un rempart OU d'un mur.
	36	Une des réponses suivantes (différente de celle citée à l'item 35) : Beaucoup d'habitants OU beaucoup de maisons OU beaucoup de clochers OU absence de verdure OU présence d'un rempart OU d'un mur.
7 b	37	Peu d'habitants OU peu de maisons OU peu de clochers OU présence de verdure (champs, bois, prairies) OU absence d'un rempart OU d'un mur.
	38	Une des réponses suivantes (différente de celle citée à l'item 37) : Peu d'habitants OU peu de maisons OU peu de clochers OU présence de verdure (champs, bois, prairies) OU absence d'un rempart OU d'un mur.

PARTIE 2 : FORMATION GÉOGRAPHIQUE

Question	Item	Réponse acceptée
8 a	39	Ouest
8 b	40	L'Escaut
8 c	41	Hainaut
8 d	42	La France
8 e	43	75 km
8 f	44	Wallonne
9 a	45	Un des éléments suivants est cité : bâtiments OU voies de communication OU commerces OU surfaces bâties OU ville, quartier, terrasse, etc.
	46	Un des éléments suivants est cité (et non cité à l'item 45) : bâtiments OU voies de communication OU commerces OU surfaces bâties OU ville, quartier, terrasse, etc.
9 b	47	Fonction commerciale ET fonction résidentielle
	48	Fonction résidentielle ET fonction agricole
10	49	Coché
	50	Non coché
	51	Coché
	52	Non coché
	53	Non coché
	54	Coché
11	55	Coché
	56	2 000 mètres OU 2 km
12	57	Non coché
	58	Coché
	59	Non coché
	60	Coché
	61	Non coché
13	62	Espace agricole et espace vert
	63	Zone urbanisée en 1950
	64	Centre historique de Tournai
14 a	65	9
14 b	66	8
14 c	67	Aucun de ces documents

CONTACTS UTILES

Si des problèmes se présentent lors de l'organisation de la passation ou de la correction, il est possible de contacter

- pour un problème d'ordre général :

Nadine Soeun

Ministère de Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Service général du Pilotage du Système éducatif
Tél. : 02 / 690 81 10 – Fax : 02 / 690 82 39
Courrier électronique : nadine.soeun@cfwb.be

- pour un problème relatif à l'épreuve :

Florent Chenu

Chercheur au Service d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement de l'ULg
Tél. : 04 / 366 36 65 – Fax : 04 / 366 28 55
Courrier électronique : florent.chenu@ulg.ac.be

OU

Noëlle Mahy

Ministère de Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Service général du Pilotage du Système éducatif
Tél. : 02 / 690 82 11 – Fax : 02 / 600 09 63
Courrier électronique : noelle.mahy@cfwb.be

S 2



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 Bruxelles

D/2012/9208/57